

Cercle de Silence

Se réunir 1 fois par mois au beau milieu de passants et de véhicules allant et venant, et se taire .

Se réunir en cercle et faire silence.

Témoigner et dénoncer l'indignité de la politique française et européenne menée CONTRE l'accueil de personnes étrangères dans nos pays riches et comblés.

Comment quelques personnes debout ou assises, en cercle et en silence, arrivent-elles à SOUTENIR tous ces ÉTRANGÈRES et ÉTRANGERS qui souffrent des barrières mises sur leur chemin rêvé d'une inclusion souhaitée, désirée ?

Entrer dans le silence, c'est s'extraire de la rumeur de la ville, abandonner pour 10 mn, une demi-heure, 1 heure, nos activités trépidantes, si importantes qu'elles ne laissent souvent aucune place à l'Autre. C'est entrer en bienveillance dans l'espace intérieur de notre vie, ouvert vers l'Universel. C'est ouvrir notre cœur à ce qui peut nous être étranger.

Entrer dans le cercle, c'est partager ce cœur avec d'autres que nous-mêmes. Au sein de l'espace libre que nous formons, il y a en potentiel l'accueil de l'Autre . Il y a en germe, en nous, devant nous et entre-nous, toutes les actions possibles à mener pour proposer une autre Humanité, une Humanité fraternelle, solidaire, libre et accueillante.

Le cercle de silence témoigne d'une Humanité résistante.

Les phares ne sillonnent pas les îles à la recherche de navires à sauver. Ils veillent simplement à rester droit et à briller. Anne

Lamott

C. B. le 1^{er} mai 2021



SILENCE

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.

Notre silence le crie.

LAVAUUR
1^{ER} SAMEDI DU
MOIS
10h - 11h

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Retention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**

Cornebarrieu



Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)

